



## NOUVEAUX MEMBRES:

Votre enfant est considéré comme un nouveau membre de Hockey West Island si:

- votre enfant n'a jamais joué au hockey avec une association de hockey mineur.
- ou, s'il a joué pour une association autre que Hockey West Island et qu'il a besoin d'un transfert.

Afin d'être admissible à Hockey West Island, une preuve de résidence à Dorval ou à Pointe-Claire doit être téléchargée dans HCR.

### La preuve de résidence peut comprendre:

- une copie récente (ne datant pas de plus de 60 jours) de votre relevé de taxes municipales,
- une copie récente (ne datant pas de plus de 60 jours) d'une facture de services publics.
- Une copie du certificat de naissance, carte d'assurance maladie, ou document d'immigration (pour vérifier son âge).

Veuillez noter que nous n'acceptons pas de permis de conduire comme preuve de résidence. Une fois que l'information a été vérifiée par le registraire de HWI, votre enfant est éligible pour participer.

**#1** Cliquez sur "Membres"

**#2** Choisissez le membre

**#3** Cliquez sur "Documents"

**#4** Cliquez sur le +

**#5** Téléverser!

Ajouter des preuves de résidence à partir du compte-parent en 5 étapes faciles

Téléverser un fichier

Type de document \*

Sélectionner

Document \*

Ajouter un document ou glissez le ici

Taille maximale du fichier: 2Mo

Confirmer Annuler

Ajouter un fichier

Ajouter

taxes foncieres.pdf

2022-06-27

Preuve de résidence